



Gestion du protocole FC

ONTAP 9

NetApp
February 13, 2026

Sommaire

Gestion du protocole FC	1
Configuration d'un SVM pour FC	1
Suppression d'un service FC pour une SVM	3
Configurations MTU recommandées pour les trames jumbo FCoE	3

Gestion du protocole FC

Configuration d'un SVM pour FC

Pour configurer un SVM (Storage Virtual machine) pour FC, vous devez créer des LIFs pour le SVM et affecter le protocole FC à ces LIFs.

Avant de commencer

Vous devez disposer d'une licence FC ("[Inclus avec ONTAP One](#)") et l'activer. Si la licence FC n'est pas activée, les LIFs et les SVM semblent être en ligne mais le statut opérationnel sera down. Le service FC doit être activé pour que vos LIF et SVM soient opérationnels. Vous devez utiliser un zoning unique pour toutes les LIFs FC du SVM pour héberger les initiateurs.

Description de la tâche

NetApp prend en charge au moins une LIF FC par noeud pour chaque SVM assurant le service des données avec le protocole FC. Vous devez utiliser deux LIF par noeud et deux structures, avec une LIF par noeud attaché. Cela permet la redondance au niveau de la couche des noeuds et de la structure.

Exemple 1. Étapes

System Manager

Configurer une machine virtuelle de stockage pour iSCSI avec ONTAP System Manager (9.7 et versions ultérieures).

Pour configurer FC sur une nouvelle machine virtuelle de stockage	Pour configurer FC sur une machine virtuelle de stockage existante
<ol style="list-style-type: none">1. Dans System Manager, cliquez sur stockage > machines virtuelles de stockage, puis sur Ajouter.2. Entrez un nom pour la machine virtuelle de stockage.3. Sélectionnez FC pour Protocole d'accès.4. Cliquez sur Activer FC. + les ports FC sont attribués automatiquement.5. Cliquez sur Enregistrer.	<ol style="list-style-type: none">1. Dans System Manager, cliquez sur stockage > machines virtuelles de stockage.2. Cliquez sur la VM de stockage que vous souhaitez configurer.3. Cliquez sur l'onglet Settings, puis cliquez sur  en regard du protocole FC.4. Cliquez sur Activer FC et entrez l'adresse IP et le masque de sous-réseau de l'interface réseau. + les ports FC sont attribués automatiquement.5. Cliquez sur Enregistrer.

CLI

1. Activer le service FC sur le SVM :

```
vserver fcp create -vserver vserver_name -status-admin up
```

2. Créez deux LIF pour les SVM sur chaque nœud assurant le service FC :

- Pour ONTAP 9.6 et versions ultérieures :

```
network interface create -vserver vserver_name -lif lif_name -data
-protocol fcp -service-policy default-data-fcp -home-node node_name
-home-port port_name -address ip_address -netmask netmask -status-admin
up
```

- Pour ONTAP 9.5 et versions antérieures :

```
network interface create -vserver vserver_name -lif lif_name -role data
-data-protocol fcp -home-node node_name -home-port port
```

3. Vérifiez que vos LIF ont été créées et que leur statut opérationnel est **online**:

```
network interface show -vserver vserver_name lif_name
```

Pour en savoir plus, `network interface show` consultez le "[Référence de commande ONTAP](#)".

Informations associées

- "[Support NetApp](#)"
- "[Matrice d'interopérabilité NetApp](#)"

- Considérations relatives aux LIF dans les environnements cluster SAN

Suppression d'un service FC pour une SVM

Vous pouvez supprimer un service FC pour une machine virtuelle de stockage (SVM) s'il n'est plus nécessaire.

Avant de commencer

Le statut d'administration doit être « down » avant de supprimer un service FC pour une SVM. Vous pouvez définir l'état d'administration sur Down avec l'un ou l'autre `vserver fcp modify` commande ou le `vserver fcp stop` commande.

Étapes

1. Utilisez le `vserver fcp stop` Commande permettant d'arrêter les E/S vers la LUN.

```
vserver fcp stop -vserver vs_1
```

2. Utilisez le `vserver fcp delete` Commande permettant de supprimer le service du SVM.

```
vserver fcp delete -vserver vs_1
```

3. Utilisez le `vserver fcp show` Pour vérifier que vous avez supprimé le service FC de votre SVM :

```
vserver fcp show -vserver vs_1
```

Configurations MTU recommandées pour les trames jumbo FCoE

Pour la technologie Fibre Channel over Ethernet (FCoE), les trames jumbo pour la partie adaptateur Ethernet de la carte CNA doivent être configurées à 9000 MTU. Les trames Jumbo pour la partie adaptateur FCoE du CNA doivent être configurées à plus de 10 1500 MTU. Ne configurez les trames Jumbo que si l'initiateur, la cible et tous les commutateurs d'intervention prennent en charge et sont configurés pour les trames Jumbo.

Informations sur le copyright

Copyright © 2026 NetApp, Inc. Tous droits réservés. Imprimé aux États-Unis. Aucune partie de ce document protégé par copyright ne peut être reproduite sous quelque forme que ce soit ou selon quelque méthode que ce soit (graphique, électronique ou mécanique, notamment par photocopie, enregistrement ou stockage dans un système de récupération électronique) sans l'autorisation écrite préalable du détenteur du droit de copyright.

Les logiciels dérivés des éléments NetApp protégés par copyright sont soumis à la licence et à l'avis de non-responsabilité suivants :

CE LOGICIEL EST FOURNI PAR NETAPP « EN L'ÉTAT » ET SANS GARANTIES EXPRESSES OU TACITES, Y COMPRIS LES GARANTIES TACITES DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, QUI SONT EXCLUES PAR LES PRÉSENTES. EN AUCUN CAS NETAPP NE SERA TENU POUR RESPONSABLE DE DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, ACCESSOIRES, PARTICULIERS OU EXEMPLAIRES (Y COMPRIS L'ACHAT DE BIENS ET DE SERVICES DE SUBSTITUTION, LA PERTE DE JOUSSANCE, DE DONNÉES OU DE PROFITS, OU L'INTERRUPTION D'ACTIVITÉ), QUELLES QU'EN SOIENT LA CAUSE ET LA DOCTRINE DE RESPONSABILITÉ, QU'IL S'AGISSE DE RESPONSABILITÉ CONTRACTUELLE, STRICTE OU DÉLICTUELLE (Y COMPRIS LA NÉGLIGENCE OU AUTRE) DÉCOULANT DE L'UTILISATION DE CE LOGICIEL, MÊME SI LA SOCIÉTÉ A ÉTÉ INFORMÉE DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES.

NetApp se réserve le droit de modifier les produits décrits dans le présent document à tout moment et sans préavis. NetApp décline toute responsabilité découlant de l'utilisation des produits décrits dans le présent document, sauf accord explicite écrit de NetApp. L'utilisation ou l'achat de ce produit ne concède pas de licence dans le cadre de droits de brevet, de droits de marque commerciale ou de tout autre droit de propriété intellectuelle de NetApp.

Le produit décrit dans ce manuel peut être protégé par un ou plusieurs brevets américains, étrangers ou par une demande en attente.

LÉGENDE DE RESTRICTION DES DROITS : L'utilisation, la duplication ou la divulgation par le gouvernement sont sujettes aux restrictions énoncées dans le sous-paragraphe (b)(3) de la clause Rights in Technical Data-Noncommercial Items du DFARS 252.227-7013 (février 2014) et du FAR 52.227-19 (décembre 2007).

Les données contenues dans les présentes se rapportent à un produit et/ou service commercial (tel que défini par la clause FAR 2.101). Il s'agit de données propriétaires de NetApp, Inc. Toutes les données techniques et tous les logiciels fournis par NetApp en vertu du présent Accord sont à caractère commercial et ont été exclusivement développés à l'aide de fonds privés. Le gouvernement des États-Unis dispose d'une licence limitée irrévocable, non exclusive, non cessible, non transférable et mondiale. Cette licence lui permet d'utiliser uniquement les données relatives au contrat du gouvernement des États-Unis d'après lequel les données lui ont été fournies ou celles qui sont nécessaires à son exécution. Sauf dispositions contraires énoncées dans les présentes, l'utilisation, la divulgation, la reproduction, la modification, l'exécution, l'affichage des données sont interdits sans avoir obtenu le consentement écrit préalable de NetApp, Inc. Les droits de licences du Département de la Défense du gouvernement des États-Unis se limitent aux droits identifiés par la clause 252.227-7015(b) du DFARS (février 2014).

Informations sur les marques commerciales

NETAPP, le logo NETAPP et les marques citées sur le site <http://www.netapp.com/TM> sont des marques déposées ou des marques commerciales de NetApp, Inc. Les autres noms de marques et de produits sont des marques commerciales de leurs propriétaires respectifs.